

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire de Sauveterre de Guyenne 3 rue Saubotte 33540 Sauveterre de Guyenne</p> <p>Commune : Sauveterre de Guyenne</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3^{ER} TRIMESTRE</p> <p>Date : 23 juin 2020</p>
---	---

Circonscription La Réole

Présents :

Directeur d'école : Mr SIMI

Equipe enseignante :	Mr NONIER (CM1-CM2), Mme DARBINS (TRS), Mme SOULARD (CP-CE1), Mme JUILLARD (CM1-CM2), Mme LOBRE (CP), Mme GUIRAL (CM1-CM2), Mme FAIBIE (ULIS)
Le maire ou son représentant :	Mr MIQUEU (maire)
DDEN :	Mme BAZZANI
Représentants des parents d'élèves :	Mme BAZZANI-LENDORMI, Mme MALAMBIC, Mme RUBECK, Mme LLOPEZ, Mme MORIN, M. FAGET, Mme GARINEAU
Invités (personnel municipal,...) :	Mr CLAVERIE (responsable pôle éducation et sport)
	MR POUBEAU (secrétaire général de mairie)
	Mme SENMAUD (Adjointe au maire)

Excusés :

M. PAULY (IEN), Mme GIRAUDEAU (Enseignante), Mr TARIS (RASED), Mme MARTINOT (psychologue scolaire), Mme DALLA SANTA (parents)

Début du conseil d'école : 18h18

Secrétaire de séance : Mme SOULARD

EDUCATION NATIONALE

Le procès-verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

Les actions d'aide se limitent à celles mises en place depuis le 18 février : les APC fonctionnaient normalement avant le confinement. Suite au confinement, les deux dernières périodes n'ont pas été faites. L'aide aux devoirs a été arrêtée, le budget ayant été épuisé. Le service du RASED a repris avec quelques enfants à partir du 2 juin. Cependant, les enfants de classes différentes n'ont pas été mélangés. Concernant le stage d'été, aucun enseignant ne s'est porté volontaire dans l'école. Environ 8 à 9 enfants ont demandé à être inscrit à ce stage. Ils peuvent être soit organisés à l'école avec un enseignant extérieur, soit organisés dans une autre école avec des enseignants volontaires. Un stage avait pu être mis en place lors des vacances de février avec une enseignante de l'école.

NB : Au lendemain du Conseil d'école, nous avons été informés que les stages de juillet pouvaient être organisés dans notre école avec une enseignante d'une école voisine. 10 enfants sont concernés la première semaine, et 7 la deuxième.

b) Bilan des évaluations

Il n'y a pas eu d'évaluations depuis le retour du confinement. Le LSU sera rendu de manière simplifiée. Tous les élèves passent en classe supérieure.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Il n'y a pas eu de conseil école-collège.

Il n'y a pas eu de visite des grandes sections à l'école élémentaire. Nous avons réalisé une vidéo de l'école (des endroits fréquentés par les CP) qui a été transmise à la maternelle, pour être envoyée aux parents.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école

Le bilan du projet d'école devait être fait pendant les deux dernières périodes mais cela a été reporté au début de la prochaine année scolaire.

b) Sorties scolaires

Toutes les sorties scolaires ont été reportées. Une sortie randonnée a été prévue avec tous les élèves de l'école le mardi 30 juin. Les parents y sont conviés. Les pique-nique seront fournis.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Il n'y a pas eu d'exercices de sécurité suite à la période de confinement. Concernant le PPMS, le rendez-vous avec le pôle mobile de sécurité de la DSDEN sur site, prévu initialement le 12 mars et reporté une première fois au 19 mars n'a pas pu avoir lieu. Le directeur a repris contact avec le pôle pour convenir d'un nouveau rendez-vous en septembre. L'exercice d'alerte incendie prévu avec les pompiers a également été annulé.

b) Sécurité aux abords de l'école

Suite à la situation actuelle, les distances sont gardées et les élèves ne rentrent pas tous par le même portail pour limiter le flux à l'entrée ainsi qu'à la sortie. Les élèves se rangent dans un endroit défini dans la cour. Ils se lavent les mains avant l'entrée en classe deux par deux. Le portail est fermé dès que la sonnerie retentit, les enseignants ne sont pas en mesure de l'ouvrir si des enfants sont en retard.

Les récréations sont maintenues par groupes classes. La classe des CP-CE1 est regroupée avec la classe d'ULIS pour cause d'effectif. Une troisième zone a été mise en place pour éviter l'allongement de la période de récréation.

c) Fonctionnement de la restauration scolaire (Q1)

Un rappel a été fait concernant les repas durant la phase de déconfinement. A partir du moment où les enfants sont inscrits, ils doivent prendre les repas du menu, excepté en cas de PAI.

Concernant la question de la serviette en papier, elle avait été posée lors du dernier conseil d'école. La commission cantine ne s'est pas réunie. Les parents seront consultés à la rentrée sur cette question.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure de l'école (Q2)

Aucune information n'a été donnée sur le déroulement de la reprise. Il y a 162 élèves prévus pour la rentrée avec éventuellement 2 arrivées. Il y a également 2 départs potentiels. Le problème a été posé sur le manque d'inscription pour les CP arrivants. Au niveau interne, les fiches de renseignements ont été envoyées par mail à tous les parents d'élèves.

Plusieurs scénarios possibles ont été mis en place concernant la répartition des élèves. Les collègues de cycle 3 souhaiteraient garder la structure CM1-CM2 mais cela peut être modifié en fonction des arrivées.

Les boîtes de jeux de cour validées avec les représentants des parents d'élèves seront mises en place à la rentrée.

b) Organisation de l'accueil des élèves en 6^{ème} et en CP (Q3)

Concernant la question de la liste des fournitures, la liste a été transmise pour les futurs CP.

Une liste sera transmise avec une base commune lors de la dernière semaine. Selon les enseignants, il y aura du matériel différencié par la suite.

L'objectif fixé par la mairie est de tendre vers une gratuité des fournitures scolaires.

Concernant l'accueil des 6^{èmes}, les parents seront directement informés par le collège. Et l'accueil des CP, aucune rentrée décalée n'est prévue par les textes.

MAIRIE

Un point a été fait sur le nombre d'élèves présents actuellement (120 sur 152). Une question a été posée sur le fait d'avoir privilégié des repas froids. C'était la solution la plus simple en matière de respect du protocole sanitaire. Des repas chauds sont à nouveau servis depuis le 22 juin.

PARENTS D'ÉLÈVES (la réponse aux questions se trouvent dans les parties précédentes du procès verbal).

- Q1 : Au précédent conseil d'école nous avons abordé le sujet des serviettes en tissu pour la cantine, pourrions-nous faire le point ensemble ?

- Q2 : Serait-il possible d'avoir les listes de fournitures pour la rentrée 2020/2021 au mois de juillet ?

- Q3 : Les rencontres entre les grandes sections et les CP n'ayant pas eu lieu, serait-il possible de filmer ou d'envoyer des photos de l'école aux parents ?

Un point a été fait sur le mouvement des enseignants, dont la date est fixée au 30 juin.

Fin du conseil d'école : 19h28

Fait à Sauveterre de Guyenne le 23 juin 2020.

Le Directeur,
Président(e) du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance :

Mr SIMI

Handwritten signature of Mr SIMI in black ink, appearing as a stylized cursive script.

Mme SOULARD

Handwritten signature of Mme SOULARD in black ink, appearing as a stylized cursive script.